

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP JASMIN 2033

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°02-2023 du 07 Février 2023

Adresse : Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

MAXULA BOURSE, gestionnaire de FCP JASMIN 2033 informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2024 et à compter du lundi 28 avril 2025, un dividende de **752,405** dinars par part. Ce dividende est payable aux guichets de Maxula Bourse.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de FCP JASMIN 2033 le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.